

Réf: Dossier N° : 16562

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « LA MAISON DES ARTISTES »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON TERMINUS 40, 01 BP 912  
ABIDJAN 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Août 2015, et enregistrés au CEPICI le 02 Septembre 2015, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « LA MAISON DES ARTISTES » .

Objet: Agence de voyage et de tourisme. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou tous objets similaires ou connexes de la manière la plus étendue ; Et pour la réalisation de l'objet social : L'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux ; La prise de participation dans toutes entreprises, sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer ou ayant un objet similaire ;

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON TERMINUS 40, 01 BP 912  
ABIDJAN 01

GERANT: Monsieur COULIBALY MAMADOU.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-20147 du 02/09/2015 au Tribunal du  
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7609 du 02/09/2015

